

Monsieur le Député,

Le 13 novembre, vos collègues, Paul Molac, François de Rugy, Sergio Coronado, Laurence Abeille, Éric Alauzet, Brigitte Allain, Isabelle Attard, Danielle Auroi, Denis Baupin, Michelle Bonneton, Christophe Cavard, Cécile Duflot, François-Michel Lambert, Noël Mamère, Véronique Massonneau, Barbara Pompili, Jean-Louis Roumegas et Eva Sas ont déposé un amendement visant à créer deux régions composées de l'Alsace d'une part, et de la Champagne-Ardenne et de la Lorraine d'autre part, comme l'avait prévu le Sénat.

Le 19 novembre vous avez repoussé, avec 56 de vos collègues, cet amendement pour revenir à la grande région Alsace - Lorraine - Champagne-Ardenne. Pourtant tous les élus de droite d'Alsace se sont prononcés contre ce regroupement. Les élus alsaciens de gauche, notamment socialistes, n'ont pas approuvé ce regroupement. La plupart des commentateurs considèrent que la majorité de la population, notamment alsacienne, est opposée à la création de cette région immense. Dans tous les cas, on ne peut pas dire que le gouvernement que vous soutenez ait cherché à recueillir le sentiment de la population.

Il y a eu des débats stériles sur l'identité alsacienne. Je ne pense pas que l'identité alsacienne (ou lorraine) soit soluble dans cette réforme. Cependant, à ce jour je n'ai pas compris la nécessité de cette fusion. On nous parle de taille critique, de régions taillées pour l'Europe. Mais j'ai du mal à y voir autre chose qu'un slogan.

En effet, si je vais voir chez nos voisins allemands, je vois des Länder dont la population peut varier entre 600 000 et 17 millions d'habitants, la superficie entre 404 et 70 000 km². La situation est à peu près la même en Autriche et ce problème de taille ne semble guère gêner nos voisins. Et que dire du Luxembourg, qui avec ses 600 000 habitants a réussi à hisser son ancien premier ministre à la tête de la Commission Européenne.

Je trouve donc, qu'on a mis en branle beaucoup de polémiques, d'invectives pour régler un problème de taille des régions qui ne me semblait pas le plus urgent.

Mais je suis persuadé, Monsieur le Député, que vous saurez me persuader (nous persuader) de la nécessité et de l'urgence de ces fusions.

Recevez, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments respectueux.

Quand c'était une dame, j'ai mis bien sûr Madame la Députée.